



FOOT N°540 DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

CLUBS NON A JOUR AVEC LE RELEVÉ N°1 PAYABLE AU 31/10

BONTAZ ACADEMY - COUSSINETS MAHLE – CLUSIENNE ES - DRUMETTAZ ES – FUTSAL LEMAN – FUTSAL LAC ANNECY - GPT ARVE MONTAGNE 74 - GPT CHALLONGES SEMINE SEYSSEL – GPT VALLEIRY VUACHE – INTERNATIONAL ACADEMY – MASQUES - RAQUETTE FC - THYEZ ES - UGINE AS.

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles),
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

DIVERS :

CDOS : Remerciements salon mieux vivre 2022

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission d'Appel :

ES St Jeoire la Tour – Cally – ES Fillinges – ES Seynod



Commission de Discipline :

Laouar – Emmanuelli – Bader – Nouvelle – Rabatel – Conde -Balde
CA Bonneville – ES Sciez – AS Portugais – US Margencel – FC La Filière – AS Sillingy – FC Evian – ES Fillinges –
AS Sillingy – La Filière – CSA Poisy – ES St Jeoire la Tour – GFA

Commission des Jeunes :

CSA Poisy – Challonges Semine Seyssel – Morzine – CS2A - FC Cheran - Marnaz FC – GC Usses – UF Voirons
– FC Cranves Sales – ES Thyez – GJ AALP

Commission Sportive :

GFA Rumilly Vallières – ASC Sallanches – Marnaz – FC Marigny – FC Cheran – Marnaz FC – FC Gavot – FC
Combloux – AS Lac Bleu – Foron FC

Commission des Règlements :

ES Valleiry – ES Seynod

Commission Féminines :

FC Cranves Sales

Commission de l'Arbitrage :

Housni

Trésorier :

US Vetraz

Commission du Statut des Educateurs :

CS2A – ES Amancy – FC Cluses – USAV – Marignier SP – Thonon AS – GPT Mont Blanc – ASC Sallanches – US
Annemasse

Commission des Délégués :

US Pers Jussy – CSA Poisy